

La tolérance a son prix

Il n'aurait pas aimé qu'on fête son anniversaire. Le 15 mars il aurait eu 75 ans. Il n'aurait pas aimé non plus qu'on organise une cérémonie particulière pour rappeler aux Alsaciens que, victime d'une cruelle maladie affrontée avec un courage exemplaire, il nous avait quittés le 23 mars 1996. Pourtant comment aurait-il pu empêcher la manière dont ses amis ont décidé de se retremper dans son souvenir si vivant encore, en organisant la remise du prix de la tolérance Marcel Rudloff ?

Quel symbole que de voir que ce premier prix sera remis au Palais des Droits de l'Homme à un ancien Président de la Commission européenne des Droits de l'Homme. Le juriste, comme le membre du Conseil Constitutionnel qu'il a été, n'aurait pu qu'adhérer au choix d'un jury présidé par Pierre Pflimlin.

Maire de Strasbourg, Président du Conseil Régional, Marcel Rudloff aurait salué la cérémonie de remise du prix en relevant qu'elle avait lieu dans un Palais qui lui tint à coeur dans cette ville qu'il a tant aimée. Ne disait-il pas à la veille des cruelles élections municipales de 1989 qu'il perdit : « Strasbourg est l'une des seules grandes villes où il fait bon vivre. Perpétuer ce bonheur et la fierté d'être Strasbourgeois, voilà le véritable enjeu ».

Membre de la Commission des lois du Sénat qu'il marqua de son empreinte, Marcel Rudloff avait l'habitude de relever « qu'il avait passé toute sa vie dans le lit du droit au service des autres et de la tolérance ».

Nous aurons l'occasion de nous en souvenir en entourant ce vendredi 27 mars Carl Aage Norgaard premier titulaire d'un prix Strasbourg, marqué par le souvenir et le respect de l'autre.

Alain HOWILLER

Le prix de la tolérance Marcel Rudloff



Faire connaître la vie et l'action de Marcel Rudloff

●●● Deux ans après la disparition de l'ancien maire de Strasbourg, l'association «Les amis de Marcel Rudloff» remet le premier prix de la tolérance. Bilan de l'association, après tout juste un an de fonctionnement.

L'association «Les amis de Marcel Rudloff» est née en mars de l'an passé, un an après la mort de Marcel Rudloff. L'initiative de sa création revient à trois proches de l'ancien maire de Strasbourg et président de la région Alsace: Francis Hirn, directeur commercial et du développement des Dernières Nouvelles d'Alsace, Jean Schumann, chef de service au conseil régional, et Luc Brnewein, médecin strasbourgeois et ancien conseiller municipal. Tous trois concentraient régulièrement Marcel Rudloff du temps où il était encore maire de Strasbourg et plus régulièrement encore après son échec aux municipales de 1989. Histoire de lui remon-

ter le moral, mais aussi et peut-être surtout pour échanger idées et projets.

Constituée selon la forme d'une association transfrontalière, l'association comporte différents types de membres. Son souci principal est d'être largement ouverte à tous ceux qui, en France, et dans l'espace rhénan ont connu et apprécié Marcel Rudloff, travaillé avec lui ou qui simplement se reconnaissent dans les valeurs qui l'animaient.

Ses fondateurs ont voulu placer l'association sous le patronage d'une personnalité de tout premier plan, en demandant à Nicole Fontaine d'en accepter la présidence d'honneur. Elle compte actuellement 150

membres. Il s'agit de membres individuels, d'entreprises et de collectivités.

L'objet essentiel de l'association «Les amis de Marcel Rudloff» est, au moins dans un premier temps, de remettre tous les ans un prix qui porte le nom de «Prix Marcel Rudloff». En fait, le premier prix porte de nom de «Prix de la Tolérance Marcel Rudloff». Parce que, aux yeux de tous, Marcel Rudloff incarnait la tolérance. Dans ses entretiens avec Alain Howiller, Marcel Rudloff disait: «j'ai toujours respecté les autres et en particulier mes adversaires. Ce respect de l'autre me vient à la fois de ma vision du monde et de ma formation professionnelle». Le prix 1998 d'un montant de 20 000 francs, financé grâce aux cotisations des membres, sera remis par Pierre Pflimlin le 27 mars à 17h au Palais des Droits de l'homme de Strasbourg à M. Carl Aage NØRGAARD, vice-président

de 1975 à 1981 puis président de 1981 à 1995 de la commission européenne des droits de l'homme (lire par ailleurs).

Outre l'attribution de ce prix annuel de la tolérance, l'association s'est fixée deux autres objectifs: réunir, diffuser et promouvoir l'oeuvre de Marcel Rudloff, organiser des manifestations pour sa propre promotion (concerts, expositions etc...).

Pour chacun de ces trois domaines une commission a été désignée par le conseil d'administration. Chacune d'entre elles est composée de membres de l'association, mais peut aussi comprendre d'autres personnes qualifiées extérieurement à l'association.

La première commission est celle du prix Marcel Rudloff. Présidée par Pierre Pflimlin elle a pour tâche de sélectionner et de constituer des dossiers de candidatures pour l'obtention du prix Marcel Rudloff.

La seconde commission présidée, elle, par l'historien Bernard Vogler est la commission «archives Marcel Rudloff». Sa mission est de permettre la constitution d'un fonds d'archives réunissant les témoignages écrits ou oraux, les documents filmés ou radiophoniques et plus généralement tous les documents pouvant faire connaître la vie et l'action de Marcel Rudloff.

La dernière commission est celle de l'animation présidée par Marie-Paule Urban. C'est elle qui organise toutes les manifestations destinées à faire apprécier la vie et l'oeuvre de Marcel Rudloff contribuant ainsi, entre autre, à la promotion de l'association.

Association les Amis de Marcel Rudloff, 35, avenue de la Paix 67000 Strasbourg. Cotisations: membres actifs 200f, membre bienfaiteur 1000f, association 500f.

Interview

«Un homme rare, d'une grande richesse intérieure»

●●● Francis Hirn est président de l'association «Les amis de Marcel Rudloff». Il détaille le bilan de l'association et ses projets pour les mois à venir.

-Qui sont les 150 membres de l'association?

-Ils viennent de tous les milieux, ce sont les amis que Marcel Rudloff comptait à la ville de Strasbourg, le Conseil Constitutionnel au complet, le président du Sénat René Monory, Adrien Zeller, Daniel Hoeffel et Roland Ries, des amis du barreau de Strasbourg où Marcel Rudloff était inscrit, des sportifs, des représentants des milieux culturels, mais aussi des gens sans grade.

-Cela ne pose-t-il pas de problème de cohabitation?

-Pas le moindre. Il n'y a aucun aspect politique dans l'association.

-L'association s'affirme transfrontalière.

-Oui, mais nous n'avons pas trouvé d'écho en Allemagne. Pourtant Marcel Rudloff avait beaucoup de relations outre Rhin.

-Quelles ont été les activités principales de l'association pendant sa première année d'existence?

-Nous avons organisé un concert public à Strasbourg en mars dernier. Nous voulions rendre ainsi un hommage musical à Marcel Rudloff, un an après son décès. Nous avons aussi édité un dépliant présentant l'association et ses objectifs. Dans la foulée, nous préparons un livre plus développé pour mieux faire connaître l'homme et ses idées.

-Parce que Marcel Rudloff n'est pas assez connu à votre avis?

-On le connaissait sans le connaître vraiment. C'était un homme rare, d'une gran-

de richesse intérieure. Voilà pourquoi nous voulons éditer ce livre. A l'exception des entretiens qu'il a accordés à Alain Howiller, il n'y a pas d'écrits sur Marcel Rudloff. Lui-même n'a pas publié. Certes, il y a beaucoup de discours. L'un des plus forts est sans conteste celui qu'il a prononcé lors de la visite du pape à Strasbourg en décembre 1988. Ce discours est parfaitement en phase avec les convictions profondes de Marcel Rudloff.

Une plaque sur sa maison natale

-D'autres projets?

-La commission archives est en train de réunir une somme de documents relatifs à Marcel Rudloff. Nous souhaitons rassembler le tout aux archives municipales de Strasbourg. Ces documents seront alors accessibles à tous ceux qui souhaiteront les consulter. Nous espérons également pouvoir, d'ici à deux ans, consacrer une exposition à Marcel Rudloff. Et nous prévoyons de la faire voyager dans toute la région. Nous avons entrepris des démarches auprès de la mairie pour que la ville de Strasbourg donne le nom de Marcel Rudloff à une rue ou une place. Nous avons demandé la même chose à la ville d'Obernai. Avant l'été l'association apposera une plaque commémorative sur la façade de la maison natale de Marcel Rudloff au Faubourg National à Strasbourg.



Francis Hirn, président des Amis de Marcel Rudloff. (DNA - Ch. Lutz)

Quels sont les critères d'attribution du prix de la tolérance?

-La commission du prix

Marcel Rudloff a fixé les règles de choix et de sélection des candidats. Les candidatures peuvent être actives ou

passives. Mais les candidats doivent avoir manifesté par leur action, leur comportement, leurs déclarations et prises de position des qualités exceptionnelles d'ouverture d'esprit, de sens des responsabilités, de refus de tout sectarisme, de respect des autres, de dialogue, de bienveillance et de tolérance. Le prix peut être attribué à une personne physique ou à une personne morale.

-Le premier lauréat est Carl Aage NØRGAARD.

-Oui. Comme président de la commission européenne des Droits de l'Homme il a rencontré, à plusieurs reprises, Marcel Rudloff, alors maire de Strasbourg. Il sollicita, en particulier, au début des années 80, une rencontre afin de discuter de la construction d'un nouveau palais pour la commission et la Cour européenne des Droits de l'Homme. Un dîner fut organisé à l'initiative du Pr. Jean-Claude Soyer et du président Jean-Georges Wagner. C'est lors de ce dîner que Marcel Rudloff s'engagea à mettre un terrain à la disposition du Conseil de l'Europe, terrain sur lequel fut construit, quelques années plus tard, le nouveau palais des Droits de l'Homme. M. NØRGAARD est un grand défenseur des Droits de l'Homme.

-Qu'estimiez-vous le plus chez Marcel Rudloff?

-Il incarnait la tolérance, le respect de l'autre. Il n'a jamais été médisant, même à l'égard de ses adversaires. C'est un bel hommage que d'associer son nom à un prix de la tolérance. Ce qui me séduisait chez lui c'est qu'il vivait ses convictions et les mettait en application. C'était aussi une figure du christianisme.

C. A. Norgaard : l'homme et le juriste

par le secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe

Un juriste éminent

Né en 1924 à Jutland au Danemark, le professeur de droit Carl Aage Norgaard, membre de la Commission européenne des Droits de l'Homme depuis 1973, était vice-président de cette dernière de 1975 à 1981, puis son président de 1981 à 1995. C'est dans cette fonction qu'il fut l'un des interlocuteurs privilégiés de Marcel Rudloff, alors maire de Strasbourg, notamment pour la construction du nouveau Palais des Droits de l'Homme.

Fin des années 80 et début des années 90, le professeur Norgaard a été appelé par le secrétaire général des Nations Unies afin de présider une commission sur la Namibie et l'Afrique du Sud qui devait conseiller le gouvernement sur la libération des prisonniers politiques. C'est sous le nom de « principes Norgaard » qu'ont été élaborés plusieurs textes dont l'application devait guider les autorités à faire la différence entre un prisonnier politique et un prisonnier ordinaire.

Lorsque Carl Aage Norgaard fut élu membre de la Commission européenne des droits de l'homme en 1973, personne n'aurait pu imaginer - sauf peut-être ceux qui le connaissaient déjà - qu'il aurait par la suite exercé le mandat de Président de cette institution pendant de longues années et marqué d'une empreinte personnelle et indélébile son évolution.

Succéder à Max Sorensen, son compatriote maître et ami, professeur à la même université d'Aarhus, n'était pas assurément tâche facile. Sorensen venait de quitter la Commission, dont il était le Président, pour la Cour de Justice à Luxembourg.

Dès le début de son arrivée à Strasbourg, Carl Aage Norgaard révéla deux traits qui l'ont caractérisés durant les nombreuses années qu'il a passées au service de la Commission: la mesure et la convivialité.

Premier trait: la mesure. Elle est l'apanage des personnes qui allient, comme lui, science et conscience. Une connaissance profonde et raisonnée des principes qui doivent régir un Etat de droit; un sens de l'équilibre de ce qui peut être juste dans une circonstance donnée; une fermeté sur ce qui doit être l'essentiel et qu'il importe de préserver coûte que coûte; la recherche de solutions alternatives et souples afin d'éviter des conflits

inutiles entre thèses naturellement opposées et en partie également valables. Voilà son apport à l'œuvre de la Commission qu'il a su diriger de main de maître.

Homme d'équilibre et du juste milieu, il a su en outre insuffler, dans la pratique quotidienne de la Commission et dans sa jurisprudence, un esprit de compromis, jamais de compromission. Le droit et l'équité ont largement inspiré ses actions et ses prises de position qui ont toujours fait fi des déclarations stériles. A travers des idées profondes exprimées simplement, il a pu cerner la réalité des situations par-delà les apparences d'un droit souvent trop éloigné des citoyens. Ainsi, la mesure dont il a fait preuve lui a valu une estime unanime de la part de tous ceux qui ont pu profiter de son « enseignement ».

Namibie et Afrique du Sud

Ceux qui ont su tirer profit de la sagesse de Carl Aage Norgaard ne se recrutent pas seulement en Europe, mais aussi dans d'autres continents. Pour ne prendre qu'un seul exemple, l'action menée par lui en Namibie et en Afrique du Sud mérite bien une mention spéciale. On lui demanda de conseiller les gouvernements de ces deux Etats sur la meilleure façon de procéder,



Carl Aage Norgaard.

(-)

dans la délicate période de transition vers des institutions démocratiques, afin de résoudre le problème des personnes détenues dans les prisons. Ce problème consistait à différencier ceux qui avaient été privés de liberté, à cause de leurs opinions, des criminels de droit commun qui devaient purger les peines de prison qui leur avaient été infligées. A cet égard, Carl Aage Norgaard a élaboré des principes universellement connus aujourd'hui comme les « principes Norgaard » qui ont aidé à classer les détenus dans les deux catégories.

Deuxième trait: la convivialité. Elle fait partie de sa façon d'être. Mettre ses collègues et collaborateurs à l'aise; ne jamais faire « peser » cette autorité qui vient tout naturellement de sa vaste connaissance des choses du droit et de sa façon d'agir. Et patience, beaucoup de patience. Homme profondément tolérant, il a érigé la patience en style de vie. Patience qui n'excluait pas des « coups de colère », très rares mais intenses, lorsque après avoir patientement écouté et expliqué, l'entêtement des autres lui paraissait déraisonnable. L'orage passait vite, parce que tous se rendaient tôt ou tard à l'évidence de « sa » bonne raison. Mais homme qui a su écouter ses interlocuteurs avec attention et qui sait, lorsqu'il le faut, changer d'avis.

ment écouté et expliqué, l'entêtement des autres lui paraissait déraisonnable. L'orage passait vite, parce que tous se rendaient tôt ou tard à l'évidence de « sa » bonne raison. Mais homme qui a su écouter ses interlocuteurs avec attention et qui sait, lorsqu'il le faut, changer d'avis.

Carl Aage Norgaard a traversé une époque de transition, mais ô combien importante. Au milieu des années 70, la protection judiciaire des droits de l'homme au niveau de l'Europe était loin d'être assurée. Par son action, il a contribué à faire en sorte qu'un système conçu pour un nombre limité d'Etats s'adapte à la dimension paneuropéenne de l'Organisation au sein de laquelle il fonctionne: le Conseil de l'Europe. Si la Commission a pu faire face au défi de l'efficacité malgré l'accroissement vertigineux du contentieux, cela est dû en grande partie à son œuvre de médiation: sauvegarder l'essentiel tout en étant ouvert à des changements de méthodes de travail.

La suite de sa « carrière » à Strasbourg est connue: Vice-président, puis président de la Commission de 1981 à 1995. Juriste éminent, il a su œuvrer pour que la protection des droits de l'homme s'inspire d'un humanisme qui doit demeurer notre patrimoine commun et pour que l'homme demeure toujours la mesure de toute chose.

Hans Christian Krüger

La Commission, «gardienne des Droits de l'Homme»

Le « Prix de la Tolérance » décerné au professeur Carl Aage Norgaard honore toute la Commission européenne des Droits de l'Homme. Elle a été la gardienne vigilante de la Convention européenne des Droits de l'Homme, ce fleuron du Conseil de l'Europe.

En novembre, cette commission présidée jus-

qu'en 1995 par M. Norgaard disparaîtra pour se fondre dans la Cour unique des droits de l'homme qui siègera en permanence à Strasbourg. Mais durant des décennies, ce système judiciaire original aura été marquée par deux instances: la Commission et la Cour, toutes deux destinées, à des échelons divers, à faire respecter la Convention des droits de

l'Homme. Un mécanisme complexe devenu victime de son succès...

En effet depuis 1953, depuis l'entrée en vigueur de ce traité international, Strasbourg est la capitale des Droits de l'Homme. C'est devant cette juridiction qui émane du Conseil de l'Europe que les particuliers peuvent, en dernier recours, obtenir justice. Avec des requêtes

variées allant de la durée de la procédure au droit de propriété, aux activités syndicales, aux châtiments corporels, à la liberté de la presse. Sans oublier des allégations plus graves comme la torture ou les traitements inhumains. En d'autres termes, Strasbourg veille sur les libertés fondamentales garanties par la Convention. Et ceci à deux niveaux:

En attendant la Cour unique

La Commission, d'abord. Composée d'éminents juristes en nombre égal à celui des Etats ayant ratifié la convention (mais indépendants de ces derniers), elle examine les requêtes, décide de leur recevabilité et assiste les parties en vue de parvenir à un règlement à l'amiable. A défaut, elle établit les faits et déclare qu'il y a eu violation d'un article de la convention ou non. Plus de 32 000 requêtes individuelles ont ainsi été enregistrées et examinées par la Commission. Sans même évoquer les milliers de dossiers provisoires ouverts, la plupart d'entre elles (en

1996, 2276 sur 3469) sont déclarées irrecevables puisque aucune violation d'un article de la Convention n'a été constatée. Rares sont les plaintes qui font l'objet d'un rapport de fond en vue d'une décision de la Cour ou du Comité des ministres du Conseil de l'Europe.

La Cour, ensuite. Depuis 1959, près de 700 arrêts ont été rendus. Ils donnent généralement lieu à indemnisation mais surtout, ils font jurisprudence et conduisent les Etats à modifier leur législation (par exemple en France la loi sur les écoutes téléphoniques). Ces arrêts sont très divers et portent, par exemple, sur la détention, l'interneement de malades mentaux, l'accès aux tribunaux, la durée de la procédure, la législation sur l'avortement, la garde des enfants, le droit de propriété ou l'indemnisation pour nationalisation d'entreprises, etc.

Enfin, le Comité des ministres - qui tranche par ailleurs les affaires non portées devant la Cour - contrôle l'exécution des arrêts.

Ce mécanisme, parfaite-

ment adapté durant les années 60 et 70, souffre aujourd'hui de lenteur. Les affaires s'accumulent à Strasbourg où Commission et Cour ne siègent pas en permanence et le Conseil de l'Europe s'est élargi à quarante Etats. Ce qui signifie aussi que les instances de Strasbourg deviennent le dernier recours pour 800 millions d'Européens, Russes compris depuis que la Russie a ratifié la Convention.

Une réforme s'imposait. Elle a été décidée au premier sommet du Conseil de l'Europe à Vienne en octobre 1993 et confirmée par le sommet de Strasbourg en octobre dernier. A partir de novembre, une Cour unique de quarante juges (un par Etat) élus par l'assemblée parlementaire siègera en permanence au Palais des Droits de l'Homme. Les affaires seront déclarées recevables ou non par un comité de trois juges. Dans la grande majorité des cas, la Cour se réunira en chambre de sept juges, exceptionnellement en grande chambre de 17 et le réexamen d'une affaire peut devenir possible.



Le palais des Droits de l'Homme, à Strasbourg.

(DNA-Jacques Weiss)

« Avec lui, j'ai appris la tolérance »

●●● « Il ne se passe pas un jour sans que je pense à Marcel Rudloff » dit Clémence qui n'a pourtant pas la nostalgie triste. Elle entretient le souvenir des bons moments et des jours de colère.

Clémence Sevrée est d'un tempérament plutôt optimiste et souriant. Extravertie et naturelle dans ses rapports avec les gens, elle respecte les élus mais jamais ne se montre servile. La flatterie ne fait pas partie de son code de conduite. Avec Marcel Rudloff, dont elle fut la secrétaire pendant 14 ans, c'était autre chose. Elle ne lui aurait refusé aucun travail, aucune heure supplémentaire. Mais le président n'était pas du genre à abuser d'un tel dévouement.

Engagée par la préfecture, Clémence Sevrée a commencé dès 1976 à travailler pour le conseil régional, qui n'était alors qu'un établissement public. En avril 1982, après les lois sur la décentralisation qui transfèrent le pouvoir exécutif du préfet au président du conseil régional, Philippe Garing, qui dirige une petite équipe de six ou sept personnes, offre à Clémence le choix entre un poste au centre de documentation ou un emploi de secrétaire où elle pourra

aussi « être amenée à travailler pour Marcel Rudloff ». Elle choisit la seconde proposition.

« Si vous m'acceptez »

« J'étais très impressionnée. Un jeudi soir, le président Rudloff m'a dicté la première lettre. Je lui ai remis la copie et, peu après, il m'appela dans son bureau. J'avais peur d'entendre des remontrances, mais au contraire, il était surpris qu'il n'y ait pas de fautes dans le texte. Il m'a dit : Clémence, si vous acceptez, je veux bien travailler avec vous. Je lui ai répondu que c'était plutôt le contraire, c'est moi qui serais heureuse s'il m'acceptait comme secrétaire. »

Commentent alors les plus belles années de sa vie professionnelle, dans la chaude ambiance d'une petite équipe où tout le monde s'entraide. Dans l'immeuble qui abrite à l'époque la Région, rue de Castelnaud, il y a un bar dans le hall d'entrée. Tous les employés se retrouvent là le matin pour répartir le travail. Marcel Rudloff, adjoint de Pierre Pflimlin à la mairie, ne vient qu'en fin d'après-midi. Après son échec aux municipales de Strasbourg, en mars 1989, la Région devient sa base opérationnelle.

Engueulades mémorables

« Il faisait tout son courrier lui-même. Il n'a jamais vou-

lu de cabinet. Il me dictait du matin au soir des lettres, des notes, des rapports, des propositions de loi. Toujours sans brouillon et sans notes. Le résultat était du premier coup impeccable, sans rien à corriger dans le style ou les formulations. Il n'y a que le lundi matin où j'avais une pile de courrier sur mon bureau. Il passait son week-end à écrire ».

Après le traumatisme de 1989, les relations entre le président et sa secrétaire se transforment en relations père-fille. Chacun sent quand ça ne va pas chez l'autre. Clémence a aussi droit à des engueulades mémorables qui font partie de la légende de Marcel Rudloff : imprévisibles, brèves

mais violentes, et aussitôt oubliées...

« Clémence, me disait-il, il n'y a que deux personnes que j'engueule comme ça. Ma femme et vous. Ses coups de gueule étaient un exutoire. Il était tellement bon que parfois je m'autorisais à lui rappeler qu'autour de lui beaucoup de gens lui voulaient du mal. Vous ne souhaitez quand même pas que je change de nature, me répondait-il alors. Au début je ne comprenais pas qu'il pardonne à ses ennemis. Il avait la foi. Elle l'a aidé à surmonter les échecs, à oublier les trahisons, à accepter la maladie. Avec lui, j'ai appris la tolérance. »

Claude Keiflin



José Meidinger avec Marcel Rudloff, après son élection à la mairie de Strasbourg. (Ville de Strasbourg)



Clémence Sevrée, secrétaire de Marcel Rudloff pendant 14 ans. (DNA-B. Meyer)

« Le respect de ses adversaires »

José Meidinger, actuel rédacteur en chef de l'émission *Rund um à France 3 Alsace*, a travaillé avec Marcel Rudloff de 1983 à 1989 en tant que chef du service de la communication de la ville de Strasbourg. Il raconte.

Début 1983, Pierre Pflimlin fait savoir qu'il ne briguera pas un nouveau mandat de maire de Strasbourg. Il choisit son successeur en la personne de Marcel Rudloff, adjoint au maire chargé des affaires scolaires. Ce dernier, un peu malgré lui, se trouve propulsé sur le devant de la scène. « A ce moment là, il était conscient que l'on ne succède pas comme cela à un Pflimlin. Il était à la fois grave et détendu, comme à son habitude », se souvient José Meidinger.

Bien que successeur désigné, Marcel Rudloff doit mener campagne. « Un soir je rentre au Nouvel Alsacien où j'étais journaliste à l'époque. On me dit que Marcel Rudloff était passé et qu'il me cherchait. Sur mon bureau j'ai trouvé un mot de sa main. Il me demandait de passer à son étude d'avocat. J'y suis allé le lendemain. D'emblée il m'a demandé si

j'étais prêt à m'occuper de sa campagne électorale. J'ai dit oui, bien sûr ». José Meidinger est donc chargé de l'organisation de cette campagne. Marcel Rudloff sera élu. Et José Meidinger restera à ses côtés.

En 1984 Strasbourg accueille les premières journées parlementaires de l'UDF. La ville voit arriver tous les tenants de l'époque : Giscard, Barre et d'autres. Estimant que Marcel Rudloff souffre d'un déficit notoire de notoriété, José Meidinger lui suggère de profiter de la venue à Strasbourg de nombreux journalistes parisiens pour mieux de se faire connaître. Et il concocte un dépliant de quatre pages. Deux sont consacrées à la ville, deux autres à Marcel Rudloff. « Oui, c'est une bonne idée m'a dit Marcel Rudloff. Ça coûte combien tout cela ? 14 à 15000 F ? OK pour cette plaquette, mais c'est moi qui la paye si vous maintenez les deux pages qui me sont consacrées. On a conservé ces deux pages et Marcel Rudloff a payé. »

En 1988, aux cantonales d'alors, Marcel Rudloff a choisi son dauphin en la personne de Luc Ernewein.

La campagne est rude à Strasbourg 4. « Un soir Marcel Rudloff me téléphone. Il faut trouver une salle pour Roland Ries, le curé de Saint Maurice a refusé de lui louer la salle paroissiale pour une de ses réunions, me dit-il. Débrouillez vous. Finalement j'ai pu obtenir une salle à Sainte Clotilde. Bien que l'enjeu de cette campagne était important, Marcel Rudloff a tenu à ce que chacun puisse faire valoir ses idées ».

1989, l'année de la défaite aux municipales. La liste Rudloff est battue. « Au soir du premier tour Marcel Rudloff savait que tout était joué. Il a renvoyé son chauffeur et m'a demandé de le reconduire chez lui. Devant son immeuble, nous nous sommes arrêtés pendant une vingtaine de minutes. Qu'est ce qui m'arrive ? ne cessait-il de répéter. Toute la soirée il avait caché son désarroi, mais là, il craquait. Je ne comprends pas répétait-il. J'ai eu le sentiment qu'une histoire d'amour venait de se terminer. Marcel Rudloff considérait Strasbourg comme une femme qui venait de le quitter. Je m'en souviendrai toute ma vie », commente José Meidinger. Claude Bour

Leçon d'humanisme

Marcel Rudloff, mort il y a deux ans, a toujours concilié politique et humanisme. Son livre d'entretiens avec Alain Howiller est plus que jamais d'actualité.

Un livre de 192 pages, 16 pages de photos. En vente en librairies, grandes surfaces, agences DNA. Renseignements : 03 88 15 77 27

135 F

La Nuée Bleue